

# Reconnaissance officielle

Heureux de vous partager ma joie d'obtenir ce document officiel en vue de la reconnaissance de notre association au niveau nationale.

Une fois reconnue comme personnalité juridique, nous serons à l'abri de toute inquiétude en matière fiscale. En RDC, c'est un vrai parcours de combattants ! Plusieurs autres activités nationales et internationales pourront bénéficier, juridiquement, de l'exonération. Une très bonne nouvelle.

Bien amicalement,  
Roger Rubuguzo Mpongo

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCAUX



SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE  
2<sup>ème</sup> Direction Chargée des Cultes  
Associations et E.U.P

N° JUST/SG/20/21140/2021

**Accusé de réception n° F.92/42.454**

Reçu de Monsieur...RUBUGUZO MPONGO Roger.....Président du CA.....

**Le dossier** de l'Association Sans But Lucratif non Confessionnelle dénommée:  
" ASSOCIATION FOYER DE PAIX GRANDS LACS "

en sigle :....."AFP/Asbl".....

dont le siège social est fixé...Dans la Commune de Bagira, Q/B, Sentier Lusambo, n° 37-38.....  
Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu /RDC.....

**Motif** : ..... Requête en Obtention de la Personnalité Juridique introduite le 29 avril 2021.....

Fait à Kinshasa, le 30 AVR 2021

  
2<sup>ème</sup> DIRECTION DES CULTES ET ASSOCIATIONS  
BP 29 KIN I  
MUTOMBO MUKENGELE Willy